CHARTE QUALIOPI

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

— 2025 - 2026 —

synpeak

INFORMATIONS - CHARTE QUALIOPI

Notre centre est certifié Qualiopi
N° organisme de formation : 84740345174

NOTRE ORGANISME DE FORMATION EN CHIFFRES

98 % DE RÉUSSITE À NOS FORMATIONS

-

95 % DES STAGIAIRES SATISFAITS OU TRÈS SATISFAITS DE NOS FORMATIONS

-

DES STAGIAIRES ISSUS DE PLUS DE **50 MÉTIERS FORMÉS EN 6 ANS**

-

100 % DE NOS CLIENTS RECOMMANDENT SYNPEAK POUR DES FORMATIONS

DES FORMATIONS SUR-MESURE

À l'écoute de ses clients, l'équipe Synpeak construit des projets d'accompagnement correspondants aux besoins et spécificités de ses clients. Chaque formation Synpeak est ainsi unique dans son format, son contenu et les moyens pédagogiques adoptés. La découverte systématique des métiers en amont, lors de nos immersions, nous permet d'adapter le contenu aux métiers et aux besoins des collaborateurs. Le format de nos formations est adapté à votre organisation interne pour optimiser la disponibilité pédagogique des stagiaires.

UNE LOGIQUE INCLUSIVE

L'organisme s'assure de l'adaptabilité des formations dispensées aux personnes en situation de handicap : adaptation de la communication, de l'organisation, de l'accueil, des intervenants, du matériel, des outils et des contenus pédagogiques ainsi que du suivi pédagogique aux besoins spécifiques de la personne. Pour ce faire, l'organisme de formation s'appuie sur des spécialistes référencés et/ou travaille en collaboration avec le service d'AGEFIPH Auvergne Rhône-Alpes (ou toute autre région) pour déterminer les solutions les plus adaptées.

DES FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS ET FORMÉS

Avec des collaborateurs formés dans près de 50 métiers différents depuis 8 ans, notre équipe de formateurs pluridisciplinaire (ergonomes, enseignants en activité physique adaptée, préparateurs physiques) continue de se former au quotidien et a à cœur de transmettre son expertise au plus grand nombre. Chaque formateur est, en complément de ses formations initiales, formé à l'animation des formations Synpeak afin de garantir la qualité et l'homogénéité de nos interventions.

AU PLUS PROCHE DE NOS CLIENTS

Bien qu'adaptée à chaque client, la procédure de suivi administratif pour nos formations conserve systématiquement la même trame décrite ci-dessous. Après la fixation de la date de formation avec le client et à réception du bon de commande :

En amont de la formation :

- Échange avec le client sur la logistique de la formation avec compte-rendu par email
- Envoi de la convention de formation
- Envoi des convocations individuelles à la formation

Pendant la formation :

- Feuilles d'émargement signées par les stagiaires pour chaque demi-journée de formation
- Remise des documents pédagogiques aux stagiaires (livrets et fiches)
- Questionnaire d'évaluation de fin de formation par les stagiaires
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation par les stagiaires

Après la formation :

- Envoi des feuilles d'émargement remplies
- Envoi d'une attestation de formation par stagiaire
- Envoi de la fiche d'évaluation des stagiaires
- Envoi de la facture
- Questionnaire de satisfaction rempli par le client
- Planification des sessions de mise à jour des formations si besoin

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus d'évaluation des compétences acquises des stagiaires a lieu tout au long de la formation.

Évaluation initiale : Les échanges avec le client ainsi que l'immersion permettent au formateur d'identifier les connaissances et les compétences générales du groupe avant la formation afin d'adapter les contenus et le niveau d'exigence dans l'atteinte des objectifs.

Évaluation finale : Un QCM ou une auto-évaluation a systématiquement lieu en fin de formation afin de mesurer le niveau de connaissances et de compétences acquises en formation par les stagiaires. En fonction des publics, le format du questionnaire peut être adapté pour faciliter sa compréhension.

Évaluation formateur : Tout au long des exercices et des échanges avec les stagiaires en formation, le formateur évalue l'acquisition des compétences de chacun.

Suite à la formation, le formateur compile les données de l'évaluation finale et de son évaluation pour définir le niveau d'acquisition finale des compétences du stagiaire. Si les compétences visées sont acquises à la fin de la formation, le stagiaire se voit remettre son attestation de formation.

S'AMÉLIORER EN CONTINU

À l'issue de chaque formation, les résultats aux questionnaires de satisfaction ainsi que les résultats d'évaluation sont traités par l'organisme. Un taux de satisfaction et un taux de réussite de la formation sont ainsi calculés.
Évaluation de la satisfaction : Les résultats du taux de satisfaction sont pris en compte par Synpeak dans sa démarche d'amélioration continue.

TAUX DE SATISFACTION	INTERPRÉTATION	RÉACTION DE L'ORGANISME DE FORMATION SYNPEAK
> 95 %	Formation très satisfaisante	· Confirmation de la qualité de notre intervention
90 - 95 %	Formation satisfaisante	· Identification des points d'amélioration sur les fiches · Réunion de travail avec les personnes concernées de l'organisme de formation pour améliorer la qualité de nos formations
80 - 90 %	Formation partiellement insatisfaisante	· Identification des points d'amélioration sur les fiches · Enquête approfondie auprès du client pour mieux comprendre les causes · Mise en place d'un plan d'action pour y remédier
< 80 %	Formation insatisfaisante	· Identification des points d'amélioration sur les fiches · Enquête approfondie auprès du client pour mieux comprendre les causes · Élaboration d'une fiche d'incident en interne de l'organisme · Mise en place urgente d'un plan d'action pour y remédier

Évaluation de la réussite : En fin de formation, le stagiaire remplit un questionnaire d'autoévaluation ou un QCM (en fonction des formations) et le formateur réalise une évaluation d'acquisition des compétences en fin de formation.
Le nombre de stagiaires validant la formation par rapport au nombre de participants total représente le taux de réussite. Ce taux de réussite est pris en compte par Synpeak dans sa démarche d'amélioration continue.

TAUX DE SATISFACTION	INTERPRÉTATION	RÉACTION DE L'ORGANISME DE FORMATION SYNPEAK
> 90 %	Taux très acceptable	· Confirmation de la qualité de notre intervention
80 - 90%	Taux acceptable	· Identification des causes d'échec · Réunion de travail avec les personnes concernées de l'organisme de formation pour améliorer les moyens pédagogiques
< 80 %	Taux inacceptable	· Identification des causes d'échec · Enquête approfondie auprès du client pour mieux comprendre les causes · Mise en place urgente d'un plan d'action pour y remédier

CONTENU ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'organisme de formation Synpeak a pour but de rendre les collaborateurs acteurs de leur santé en transmettant des compétences et des connaissances avec un ancrage fort, utiles au quotidien et s'inscrivant dans la durée.

Pour ce faire, toutes les formations sont :

Spécifiques : Synpeak réalise systématiquement une immersion dans les services concernés en amont de la formation afin d'analyser les métiers, de tisser un premier contact avec les agents et de récolter des images pour alimenter le contenu pédagogique spécifique au métier.

Adaptées : Synpeak adapte le format de ses formations aux organisations et le contenu pédagogique aux stagiaires en fonction de leurs prérequis (compétences et connaissances) et de leurs besoins.

Concrètes : Les formations Synpeak comprennent au minimum 40% de temps pratiques et une partie d'analyse vidéo théorique sur la base de situations concrètes vécues par les agents à l'aide des vidéos capturées lors de l'immersion.

Collaboratives : Un temps d'inclusion et un cadre bienveillant sont systématiquement instaurés en début de formation pour faciliter la prise de parole de chacun et favoriser les échanges d'expérience. Les analyses vidéo sont réalisées en groupe afin de favoriser l'intelligence collective et la recherche de solutions émanant des agents eux-mêmes.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Intervenant au sein d'entreprises et de collectivités, l'équipe Synpeak applique et fait appliquer les consignes d'hygiène et sécurité propres à la structure.

PROTOCOLE COVID-19
Les mesures barrières préconisées par le gouvernement Français en vigueur au jour des formations effectuées seront scrupuleusement appliquées par l'équipe Synpeak.

Des mesures, propres à l'organisation de Synpeak sont d'ores et déjà mises en application :

- Désinfection du matériel avant et après chaque utilisation
- Utilisation autant que possible de matériel personnel
- Application de la distanciation sociale
- Port du masque
- Lavage des mains régulier

CERTIFICAT N° 706729

Apave Certification certifie que le processus mis en place par :

SYNPEAK

Sur le site suivant:

3 allée de la Mandallaz ZAC de la Bouvarde
74370 METZ TESSY France

Numéro de déclaration d'activité : **84740345174**

Numéro SIREN : **789660164**

Pour les activités suivantes:

Actions de formation

A été évalué conforme aux exigences requises par:

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AC-REF-003-02 *

Certification obligatoire en application de l'article L. 6316-1 du Code du Travail

Ce certificat est valable à compter du:
04/10/2023

Jusqu'au :
03/10/2026

Directeur d'Apave Certification

Patrice LABROUSSE

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
ACCREDITATION
N° 5-0587
PORTEE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

Apave Certification – 6 Rue du Général Audran CS 60123 - 92412 Courbevoie - RCS Paris 500 229 398 – SIRET : 500 229 398 00010 – APE : 7120B
Apave Certification est une marque déposée – Apave Certification is a registered trademark

CONTACT

09 72 35 72 72

contact@synpeak.com

www.synpeak.com

synpeak